



Enregistrement d'un fichier audio studio Voxity

Date de dernière modification : 01/09/16

Enregistrement fichier audio solution Voxity**Historique du document**

Raison	Nom de la personne	Date
<i>Création</i>	<i>THIVOLLE-CAZAT Cédric</i>	<i>23/08/2016</i>
<i>Revue et validation</i>	<i>SCHMITT Nicolas</i>	<i>01/09/2016</i>

1. Présentation

Voxity met à votre disposition un service de studio d'enregistrement pour vos messages de pré-décroché, musique d'attentes, messagerie vocale, ou menu vocal interactif. Les fichiers sont enregistrés par des voix off, ils sont réalisés sous 48 heures. Ces fichiers seront disponibles dans votre interface client.voxity.fr une fois importés dans votre interface.

Cas particulier de la musique d'attente (voir section 3 .2)

Dans le cas où vous souhaitez avoir votre musique de fond en musique d'attente, ils vous faut le communiquer lors de votre commande auprès de votre interlocuteur Voxity, ou en faisant votre demande à support@voxity.fr. La demande sera réalisée sous 72 heures après la livraison du fichier.


La suite du document vous donnera les différentes étapes pour soumettre votre demande de création de fichier son.


2. Création du fichier son studio

1. Accéder au studio

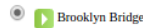
Le studio d'enregistrement est disponible sur internet via le site **voxity-studio.com**. Cette interface vous guidera pour créer votre fichier.

2. Choisir votre musique

Le studio met à votre disposition plus de 70 musiques de fond, vous pouvez les écouter à l'aide du bouton « play » . Si ce bouton ne marche pas, ou  n'apparaît pas, veuillez essayer avec un autre navigateur, comme Google Chrome, ou Firefox.

Vous pouvez visualiser plus de fichiers en cliquant l'icône « + » en bas  de chaque section.

Sélectionner le fichier qui vous convient en cliquant sur le bouton rond, une fois sélectionné il apparaîtra de la manière suivante :





Appuyer sur « Continuer »

3. Choisir votre voix

Vous disposez de 10 langues, dont 9 voix françaises. Vous pouvez écouter les différentes voix à l'aide du bouton « play ». Si vous avez besoin d'une autre langue que le Français, vous pouvez activer les autres langues en cochant la case devant le langage, alors un message apparaîtra vous proposant une traduction automatique ou non. (*1 message ne pourra avoir qu'une voix par langage*).

Sélectionner 1 voix par langage, et appuyer sur « Continuer ».

Il est possible qu'une voix-off soit indisponible temporairement, ou à long terme. C'est indiqué lors de la sélection de la langue par des petites icônes :

-  Indique que le comédien est temporairement indisponible. Si vous laissez le curseur de votre souris sur le réveil, vous aurez sa date de retour
-  Indique que le comédien est indisponible, et qu'il n'a pas de date de retour. Vous ne pourrez pas le sélectionner



Pour retirer la traduction automatique, cliquez sur l'image de traduction.

Pour activer la traduction il vous faut désélectionner la langue et la réactiver pour faire apparaître le message vous proposant la traductions.

4. Éditer votre texte

Sélectionner le type de message, (Pré décroché, attente, répondeur, ...). C'est à titre d'information, cela n'a pas d'impact sur le prix de la prestation finale.

Sélectionner votre message, standard, semi-personnalisé, et personnalisé, en fonction de ce choix le tarif diffère. Si vous souhaitez des informations sur les différents tarifs, nous vous invitons à nous contacter au 04 816 801 10, ou par mail à commercial@voxity.fr.

Pensez à préciser toutes les informations utiles au comédien (*la prononciation d'un nom par exemple*), dans la section « consignes particulières ». Toute modification de texte n'est pas possible une fois le fichier enregistré.

Appuyer sur « Continuer »

On vous proposera de créer un autre message si vous le souhaitez.

5. Valider votre commande

Remplissez les informations demandées lors de la validation de la commande, et cliquez sur « Valider votre demande de devis ».

Enregistrement fichier audio solution Voxity

Nous traiterons votre demande avant le lancement de l'enregistrement, il est possible que nous vous contactions en cas de problème.

3. Comment utiliser mes fichiers (une fois livrés)

1. Fichier son classique

Le fichier sera disponible dans votre interface client.voxity.fr si vous êtes administrateur, dans la rubrique Administration > fichiers sons. Vous pourrez donc le télécharger si vous le souhaitez, ou vous pouvez nous contacter pour que nous vous envoyions les sources du fichier par email.

Vous pourrez exploiter le fichier dans vos comportements avec l'interface d'administration des lignes octopus.voxity.fr.

2. Musique d'attente

Pour cette demande, vous ne pouvez pas le faire depuis nos interfaces web, il faudra donc effectuer une demande à support@voxity.fr, votre demande sera traitée sous 72 heures.

Il faudra nous préciser si vous souhaitez mettre en place la musique sur l'ensemble de votre solution téléphonique, ou de manière plus personnalisée.

Une musique d'attente peut être mise sur :

- un ou des utilisateurs : lorsque que vous mettez en attente une personne.
- un ou des groupements : lorsque qu'un de vos comportements exploite un groupement avec musique d'attente.

4. Conseils

1. Plusieurs messages d'attente

Prenons un exemple d'une structure à plusieurs activités. Vous disposez de 2 numéros (ou plus) pour chacune des activités. La musique d'attente ne peut pas être différente en fonction du numéro d'entrée.

Il faut donc prévoir une et une seule musique de fond pour l'ensemble de vos fichiers, cette musique de fond sera appliquée sur les utilisateurs (*lorsqu'un utilisateur met en attente un correspondant*). Cette musique devra être sans parole, ou avec des paroles génériques.

Il faudra ensuite créer un pré-décroché par société qui sera joué dans des comportements différents.

Si vous souhaitez de la musique d'attente avec un message personnalisé, il faudra donc prévoir autant de groupements que d'activités.

Pour plus d'informations sur cette procédure, vous pouvez nous contacter.